



MAIRIE DE MARLIOZ

DEPARTEMENT de HAUTE-SAVOIE
COMMUNE de MARLIOZ

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 25 mai 2022

Convocation en date du 19 mai 2022

Ouverture de la séance : 19 h

L'an deux mil vingt-deux, le **25 mai** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MARLIOZ étant assemblé en session ordinaire, à la salle de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Vincent DUTOIT, Maire.**

Présents : Vincent **DUTOIT**, Marie-Christine **GLANDUT**, Maryline **ARMAND**, Thomas **MONOD**, Alexandra **CHAVET**, Lise **GIROD**, Marie **MOULINIER**, Jérôme **LYONNAZ**, Orlando **DOMINGUES**, Jean-Philippe **ARNAUD**, Elisabeth **DUC**, Jérémie **VAILLOT**

Excusés : Vincent **LESAGE** (pouvoir pour Maryline **ARMAND**)

Delphine **SOLLEGRE** (pouvoir pour Marie-Christine **GLANDUT**)

Absent : Bruno **PENASA**

Secrétaire de séance : Jérémie **VAILLOT**

D2022-25-05-001

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 avril 2022, et demande s'il y a des remarques.

**Après étude et délibération, le Conseil Municipal, après vote à main levée
(13 pour, 0 contre, 1 abstentions) :**

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 avril 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

D2022-25-05-002

TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE MARLIOZ / CHAVANNAZ :

MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT BANCAIRE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour les besoins de financement de l'opération de travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire de Marlioz / Chavannaz, il est opportun de recourir à un emprunt

d'un montant de 3 500 000 €, considérant la nécessité d'alimenter la trésorerie communale afin de faire face à ces nouvelles dépenses.

Pour ce faire, plusieurs organismes bancaires ont été consultés, et notamment le Crédit Agricole des Savoie, la Banque Postale, la Banque des Territoires et la Banque Populaire.

L'assemblée prend donc connaissance des informations en retour reçues des organismes financiers consultés.

Après étude et délibération, le Conseil Municipal, après vote à main levée

(13 pour, 1 contre, 0 abstention) :

-DECIDE de retenir la proposition de financement de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, avec les principales caractéristiques du contrat de prêt suivant :

- Objet du contrat de prêt : travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire de Marlioz / Chavannaz
- Montant du contrat de prêt : 3 500 000 €
- Durée de l'emprunt : 25 ans
- Différé d'amortissement : 24 mois
- Echéance constante trimestrielle : 13 125 € pendant 2 ans et après 45 053.16 €
- Taux révisable indexé sur Livret A
- Taux : 1.50 % au 25/05/2022
- Coût des intérêts : 749 890.72 €
- Commission d'engagement : 1 750 €
- Pénalité de remboursement anticipé sur capital restant : forfaitaire 4%
- Type d'amortissement : échéances croissantes

-AUTORISE M. le Maire à finaliser ce dossier d'emprunt, et à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus avec la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

DIVERS

Conseil Municipal

Vincent DUTOIT annonce au conseil municipal que la prochaine réunion se tiendra le jeudi 9 juin 2022 à 20h00. Elle aura pour but, en outre, d'attribuer les lots aux entreprises pour les travaux de l'agrandissement du groupe scolaire.

Vincent DUTOIT informe aussi l'assemblée que la salle du Conseil sera mise à la disposition de Mme la députée Virginie DUBY-MULLER jeudi 02 juin de 17h00 à 18h00. Cette mise à disposition intervient à sa demande dans le cadre des réunions publiques et des rencontres avec la population.

Conseil municipal des enfants

Marie-Christine GLANDUT informe le conseil municipal de la fin du mandat du conseil municipal des enfants et qu'un nouveau conseil municipal des enfants sera élu le lundi 20 juin 2022.

Un bilan du le conseil municipal des enfants actuel sera fait le mardi 28 juin 2022.

Hangar Communal

Vincent DUTOIT annonce au conseil municipal que le hangar communal sera inauguré à l'automne 2022.

Groupe scolaire Marlioz/Chavannaz

Vincent DUTOIT informe le conseil avoir rencontré le sénateur Cyril Pellevat la veille. Ce dernier a annoncé que les dossiers de demande d'aide déposés par les collectivités auprès de la région seront prochainement étudiés. Une réponse sera rendue en septembre.

De nouveaux dossiers d'aides peuvent toutefois encore être déposés pour les aménagements paysagers, l'amélioration énergétique et autre...

Marie-Christine GLANDUT indique au conseil que les plans du groupe scolaire seront consultables au public à partir de mercredi 1^{er} juin 2022.

Fête de l'école

Vincent DUTOIT communique au conseil municipal les date de la fête de l'école, se déroulant le week-end du 25 et 26 juin 2022. À cet effet, il faudra prévoir de déplacer le marché communal devant la mairie. Jérémy VAILLOT contactera Jérôme ESTERMANN afin de coordonner au mieux les deux évènements.

Autres

Marie-Christine GLANGUT transmet les remerciements de Djouma MARIN au conseil municipal et à l'école pour lui avoir permis d'effectuer son stage.

Marie-Christine GLANDUT expose la mise en disponibilité de Cathy SPICHER, adjoint territorial d'animation, pour le 1^{er} septembre 2022. Le temps de travail de Floriane PIERREL, adjoint territorial d'animation, sera augmenté pour pallier à cette absence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00

Pour extrait conforme,

**M. Vincent DUTOIT,
Maire de MARLIOZ**